

SITUATION D'APPRENTISSAGE
LA LÉGALISATION DE LA MARIJUANA



DÉFENDRE DES IDÉES FRA-5201
LIRE ET APPRÉCIER DES TEXTES VARIÉS

Par :

Marie-Pier Delagrave, conseillère pédagogique FGA

Commission scolaire de la Côte-du-Sud



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud

TEXTE #1

24 octobre 2017 Mis à jour à 17h35
Partager

Un poison pour «patcher» les plaies du cœur et du cerveau

POINT DE VUE

Le Soleil

Partager

Mesdames et messieurs les élus,

À la suite de l'annonce récente du gouvernement canadien visant à légaliser la marijuana, je me permets de vous faire parvenir cette lettre, au nom de nombreux parents, grands-parents, et au nom de tous ceux qui ne comprennent pas vraiment quelle motivation vous pousse à permettre la destruction des cellules du cerveau de notre génération, ainsi que celles des générations futures.

Vous savez, ce cerveau dont nous avons tant besoin pour réfléchir, prendre de bonnes décisions... Ce cerveau, l'organe principal du système nerveux de l'être humain, qui nous permet d'apprendre, d'évoluer, d'emmagasiner différentes informations, d'être intelligents et d'avancer dans la vie. Dois-je vraiment vous rappeler qu'à la base, certains de ces cerveaux humains sont déjà malades ou n'ont pas la capacité de fonctionner à plein régime?

Avec cette légalisation, vous vous apprêtez à fournir aux jeunes déjà vulnérables de «patcher» leurs blessures et douleurs émotionnelles qui, au départ, sont déjà très complexes à cibler. Lorsque l'on se coupe le doigt, on ne se pose aucune question. Un peu de crème, un petit pansement, et le tour est joué! Dans quelques jours, la plaie aura disparu.

Bientôt, un beau poison sera à notre disposition pour «patcher» les plaies du cœur et du cerveau, sans avoir à se poser trop de questions. Nous pourrions aller au dépanneur du coin s'acheter un p'tit sac sur lequel, j'ose espérer, vous aurez senti l'obligation d'apposer des photos-choc, des photos qui parlent d'elles-mêmes, comme vous l'avez si bien fait sur les paquets de cigarettes. Que pensez-vous de l'image d'un adolescent

d'environ 16 ans en psychose? Pour faire plus réel, pourquoi pas une petite vidéo pour accompagner le tout?

Plusieurs scénarios pourraient s'y prêter. Peut-être aimeriez-vous que je vous raconte comment on se sent lorsque l'on découvre que son propre enfant est dépendant? Ou bien comment on se sent lorsque l'on doit conduire et laisser son ado dans un centre de dépendance avec sa petite valise. Une belle image qui pourrait aussi être jointe à ce petit sac.

Vous imaginez les premières journées, les premières semaines de cet enfant en maison de thérapie, à essayer tant bien que mal à affronter la réalité, à faire face à ses démons bien à jeun, sans aide? Vous imaginez, pour un parent, recevoir ces premiers appels provenant de la maison de thérapie? Les cris, les larmes au bout du fil, car tout à coup la p'tite crème et le pansement qui était si facilement accessible auparavant ne l'est plus. Il est donc impossible de calmer la douleur, de gérer l'urgence.

Avec les profits réalisés sur le dos des dépendants, pourquoi ne pas accompagner tout ça d'un court métrage expliquant ce qui pourrait arriver en consommant ne serait-ce qu'une fois de trop, une «poff» de cette merde? On pourrait aussi inclure une photo d'une personne qui malheureusement s'est rendue jusqu'au suicide par manque de force et de ressources pour s'en sortir.

Parlons-en de ces ressources.

Comptez-vous mettre en place un réseau permettant aux dépendants d'accéder facilement à des psychologues, psychiatres et différents professionnels spécialisés? Les séquelles à réparer dans le futur devront être traitées par des spécialistes des maladies mentales et non par des médecins généralistes! Ceux qui, à la base, sont enclins à des problèmes psychologiques auront à l'avenir leur petit cocktail approuvé par nos fameux gouvernements, à portée de main au même titre qu'une caisse de bière et d'un sac de chips. Quel beau mélange!

Combien comptez-vous injecter dans la prévention, dans l'accompagnement et la réhabilitation de nos jeunes? Nous savons tous qu'une bonne partie de ces jeunes n'en resteront pas à la marijuana! La prochaine marche est facile à monter, maintenant que l'herbe est légale! Allons voir avec quelque chose de plus fort, histoire d'explorer de meilleures sensations!

Je pourrais rajouter encore plusieurs pages à ce texte, mais nous savons tous très bien que vous, chers élus du gouvernement, êtes d'abord préoccupés par l'épaisseur de votre portefeuille ainsi que par le remplissage des coffres de l'État, au détriment de la santé du peuple, des jeunes ou des vieux, malades ou en santé. Vous n'avez aucune morale!

Peut-être aurez-vous à accompagner un de vos enfants, petits-enfants ou un proche de votre famille dans un centre de désintoxication un jour. Vous réaliserez quelle douleur on peut ressentir. Vous réaliserez à quel point on doit se remettre en question, à se demander : «À quel moment aurais-je dû être plus présent, aurais-je dû être à ses côtés?» ou «Qu'est-ce que j'ai fait de mal en tant que parent pour que mon enfant en arrive là?»

Puis encore, lorsque l'on doit cogner à une porte afin d'avoir de l'aide, endroit où nous devrions être accueillis avec ouverture et compréhension, tel un hôpital ou un CLSC, et que la réponse obtenue est : «Nous sommes désolés, madame, quand votre fille aura tenté de se suicider vous reviendrez nous voir, car pour le moment, des gestes de mutilation ne sont pas assez graves, donc votre fille ne cadre pas dans nos priorités», ce n'est pas rassurant.

En termes plus clairs, ça veut dire : «On a pas de temps à perdre avec vous, elle ne souffre pas assez...» Comment peut-on humainement donner de telles réponses à une mère en détresse qui cherche de l'aide pour sa fille? Combien de parents sont pris en otage dans cette situation et n'ont plus la force d'aller cogner plus fort, plus haut, car ils en ont assez de se faire répondre de telles absurdités? Certainement plus que vous ne pouvez l'imaginer.

Et si c'est ça maintenant, ça sera quoi dans le futur?

Madame Petitpas-Taylor, vous êtes à la tête de l'Agence de la santé publique du Canada. Avez-vous un plan, une stratégie pour aider les jeunes? Notre société se dégrade et chacun de vous tous décideurs, autant que vous êtes, contribuez à cette dégradation. En légalisant ce poison, en tentant de nous faire croire que cette décision est pour le contrôle, vous nous prenez pour de pauvres imbéciles. Certains diront que nous n'avons pas le choix. Mais nous avons toujours le choix. Nous devons simplement choisir nos batailles.

Et si la santé de notre progéniture devenait une bataille de choix? Chose certaine, ce n'est pas dans vos plans. Vous devriez investir de l'argent afin

d'empêcher la consommation plutôt que de la faciliter, plutôt que d'aller chercher encore plus d'argent dans les poches des gens qui vous ont élus, pour gouverner notre beau pays, notre belle province. Je suis consciente que cette lettre pourrait passer sous silence. Mais je sais qu'une grande majorité de la population pourrait m'appuyer dans mes paroles, mes démarches. Et croyez-moi, je tâcherai de me faire entendre!

Vous avez le gros bout du bâton entre vos mains c'est clair. Je crierai tout de même haut et fort mes idées et celles pour lesquelles j'ai la conviction d'avoir raison. L'avenir nous le dira, et vous fera sans doute regretter vos décisions du moment. Sortez de votre rôle de ministre et assoyez-vous dans votre chaise de parent, de grands-parents. Regardez vos enfants et vos petit-enfants grandir. Il reste moins d'un an avant cette fameuse légalisation, et tout semble rouler comme sur des roulettes. Vos inquiétudes semblent inexistantes! Arrêtons de jouer à l'autruche, le danger est réel! On parle bien ici de légaliser de la drogue, pas des bonbons !

Julie Gosselin, Maman d'une dépendante, Québec

Source : Journal Le Soleil

<https://www.lesoleil.com/opinions/point-de-vue/un-poison-pour-patcher-les-plaies-du-cur-et-du-cerveau-3e31f48b69626ce844532dd00b2bfe2b>

TEXTE #2

SANTÉ PUBLIQUE

Doit-on s'inquiéter de la légalisation du cannabis?

12 juillet 2017 | Patrice Lépine - *Ph. D. en sociologie* | [Actualités en société](#)

La normalisation de l'usage du cannabis dans notre société permettra de se donner les moyens de limiter les problèmes.

Depuis que le gouvernement Trudeau a annoncé son intention d'aller de l'avant avec le projet de légalisation du cannabis, nous avons eu droit à plusieurs discours alarmistes, la grande majorité de ceux-ci se souciant principalement de la santé des jeunes.

Pourtant, normaliser l'existence sociale de ce produit par un encadrement législatif et réglementaire n'aura pas pour effet de le faire exister plus qu'il existe déjà. La légalisation le fera simplement exister en pleine lumière plutôt que de le laisser se déployer dans l'ombre. Il ne restera à espérer que les gouvernements provinciaux ne fassent pas de la vente de ce produit un commerce comme les autres en confiant sa responsabilité au privé.

L'inquiétude quant à une possible augmentation de la consommation est certainement légitime. Or, la légalisation est une occasion de se préoccuper enfin des personnes, jeunes ou non, qui en font effectivement usage.

N'oublions pas que selon les données de l'Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues de 2015, c'est plus de 1 Canadien sur 10 âgé de 15 ans et plus qui a fait usage de cannabis au cours de la dernière année (15 % chez les hommes et 10 % chez les femmes). Que toutes ces personnes en viennent à devoir s'approvisionner auprès de réseaux illégaux qui n'ont que faire de la vulnérabilité ou de l'âge de leur clientèle devrait suffire à centrer notre attention sur les bonnes questions.

Facteur de risque

La grande majorité des consommateurs ne développe pas de problèmes (seulement 3 % des Canadiens de 15 ans et plus ont dit avoir vécu au moins un méfait causé par leur consommation de drogues illicites au cours des 12 derniers mois selon la même enquête). De plus, il est important de souligner que s'il existe un lien statistique entre l'usage de cannabis et la psychose ou la schizophrénie, il semble plutôt que la véritable cause soit une prédisposition qui ne se trouve pas chez tous les individus.

Le cannabis n'est pas un facteur causal, mais un facteur de risque. De manière générale, l'incidence de la psychose serait de 1 à 3 % dans la population générale, alors que plus de 4 Canadiens sur 10 (précisément 42,5 % selon l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes — santé mentale, 2012) ont déjà fait usage de cannabis au cours de leur vie... Nous aurions plutôt intérêt à développer un test pour dépister cette prédisposition et à rendre disponible de l'information de qualité pour que les individus puissent faire de véritables choix éclairés. Les recettes de ce commerce devraient d'ailleurs servir à développer ce type d'initiative plutôt que de générer des profits pour quelconque acteur privé.

L'expérience positive ou non de l'usage d'une drogue dépend de trois principaux facteurs : l'individu, l'effet de la substance et le contexte d'utilisation. C'est ce qu'on appelle la loi de l'effet. Il n'est jamais question du dernier terme de cette « loi » dans le débat actuel, alors que c'est précisément celui-ci qui connaîtra le plus de changements avec la légalisation ; les individus et la substance ne changeront pas.

La normalisation de l'usage du cannabis dans notre société a tout le potentiel nécessaire pour faire diminuer le nombre d'expériences négatives quant à cet usage, ce qu'on appelle les « *bad trips* ». Socialiser ce produit, c'est se donner les moyens de limiter les problèmes qu'il pourrait engendrer en définissant son mode d'emploi sécuritaire, comme c'est le cas pour l'alcool.

Dialogue social

En normalisant l'existence du cannabis dans notre société, nous créerons simplement les conditions de possibilité pour qu'un dialogue social sur l'usage de cette substance ait lieu. L'interdit engendre des non-dits, des secrets et des craintes liées à la peur d'être jugé et à la stigmatisation. Le lever rendra possible le partage des savoirs tacites développés par les utilisateurs au fil du temps par rapport à un usage responsable et intelligent.

En ce sens, interdire la marijuana aux 21 ans et moins serait le meilleur moyen de réduire la portée positive de la légalisation. Il y aurait ainsi un bassin de clients potentiels suffisamment grand pour que le marché noir survive sans difficulté. Le rapport Nolin avait bien saisi cet enjeu en recommandant 16 ans comme âge légal, mais 18 ans serait sans doute un âge légal plus consensuel.

Nous fonctionnerions alors comme nous le faisons avec l'alcool. Comme parent, j'aurai la responsabilité d'encadrer mes enfants dans leurs expériences précédant l'âge légal, si cette situation se présente. Comme société, nous aurons la responsabilité de soutenir et d'outiller les parents qui sentiraient le besoin de l'être.

La légalisation nous force à répondre aux questions qui demeuraient sans réponse avec la prohibition. Comme il y aura nécessairement des profits qui seront générés par ce commerce, utilisons-les pour financer des recherches qui combleront les lacunes de notre connaissance afin de prendre en charge le plus intelligemment possible ce produit psychotrope. Cela est certainement plus exigeant que la voie d'évitement qu'était la prohibition, mais cela est aussi infiniment plus responsable que de refuser d'affronter la réalité en face.

Source : Journal le Devoir

<http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/503226/sante-publique-doit-on-s-inquieter-de-la-legalisation-du-cannabis>

Question 1 : Cerner le contenu

Afin de bien peser le *pour* et le *contre* de la légalisation de la marijuana, dégagez les **opinions des auteurs** des textes lus ainsi que l'essentiel de leur argumentation.

Pour ce faire, **reformulez dans vos propres mots**, les arguments, les opinions et les justifications relevés par les auteurs des deux textes dans le tableau prévu à cet effet.

POUR OU CONTRE LA LÉGALISATION DE LA MARIJUANA ?

Texte #1

Opinion de l'auteur + reformulation :

Texte #2

Opinion de l'auteur + reformulation :

Pour la légalisation de la marijuana <i>Arguments et justification</i>	Contre la légalisation de la marijuana <i>Arguments et justification</i>

Question 2 : Interpréter le texte

- a) Pour chacun des textes lus, dégagez **l'intention de communication** de l'auteur.

- b) Dites comment l'**argumentation** développée et **le ton adopté** servent cette intention. Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments du texte.

Texte #1 : *Un poison pour patcher les plaies du cœur et du cerveau*

a) _____

b) _____

Texte #2: *Doit-on s'inquiéter de la légalisation du cannabis ?*

- a) Dégagez l'**intention de communication** de l'auteur.

- b) Dites comment l'**argumentation** développée et **le ton adopté** servent cette intention. Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments du texte.

a) _____

b) _____

Compétence 1 : LIRE ET APPRÉCIER DES TEXTES VARIÉS – TEXTES ARGUMENTATIFS (50 %)**Consignes :**

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Critères d'évaluation	Echelle d'appréciation					Note
	Excellent	Très bien	Bien	Faible	Très faible	
1.1 Compréhension juste d'un ou de plusieurs textes (Item 1)	Dégage avec une très grande précision l'opinion des auteures 15	Dégage avec précision l'opinion des auteures 12	Dégage de façon satisfaisante l'opinion des auteures 9	Dégage difficilement l'opinion des auteures 6	Dégage très difficilement l'opinion des auteures 3	___/50
	Dégage l'essentiel de l'argumentation et le fait dans ses propres mots. 35	Dégage l'essentiel de l'argumentation 28	Dégage de façon satisfaisante les arguments et les justifications 21	Dégage difficilement les arguments et les justifications 14	Dégage très difficilement les arguments et les justifications 7	
1.2 Interprétation fondée d'un ou de plusieurs textes (Item 2)	Donne une interprétation très bien fondée du texte 1 15	Donne une interprétation bien fondée du texte 1 12	Donne une interprétation généralement fondée du texte 1 9	Donne une interprétation peu fondée du texte 1 6	Donne une interprétation très peu fondée du texte 1 3	___/30
	Donne une interprétation très bien fondée du texte 2 15	Donne une interprétation bien fondée du texte 2 12	Donne une interprétation généralement fondée du texte 2 9	Donne une interprétation peu fondée du texte 2 6	Donne une interprétation très peu fondée du texte 2 3	

Critères d'évaluation	Echelle d'appréciation					Note	
	Excellent	Très bien	Bien	Faible	Très faible		
1.3 Réaction fondée à un ou à plusieurs textes (Item 3)	Exprime une réaction bien appuyée et le fait de façon élaborée 20	Exprime une réaction bien appuyée 16	Exprime une réaction suffisamment appuyée 12	Exprime une réaction plus ou moins appuyée 8	Exprime sa réaction sans l'appuyer 4	___/20	
Note : La note 0 est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.				Total des points obtenus		___/100	
				Réussite de la compétence 1		Oui	Non
				Note pour la compétence 1 : _____/100 x 0,50		___/50	

Qualité de la langue (5 %)

Qualité de la langue dans les réponses fournies (syntaxe et ponctuation, orthographe lexicale et grammaticale)			___/5
Moins de 10 fautes : 5 points	De 10 à 19 fautes : 3 points	20 fautes ou plus : 0 point	